

## **CONSEIL MUNICIPAL du 21 mars 2017**

L'an 2017, le 21 mars à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

**Présents :** André GUIHARD, Maire, Joseph TESTARD, Jérôme SQUELARD, Christian PRIOU (arrivée à 21h30), Catherine ROUIL, Arnaud PAGEAUD, Adjoints, Christophe LEBRETON, Florent LIRONDIERE, Lydia BEATRIX, Marie-Paule BLANLOEIL, Bertrand DABO, Fabrice ETIE, Aurélie FERRE, Anne GUILLET, Isabelle HARDY, Christelle JAUNASSE, Michel OUAIRY.

**Absents :** Nathalie GENEIX (pouvoir à Arnaud PAGEAUD), Angélique DELANOU (pouvoir à Aurélie FERRE).

**Secrétaire de séance :** Michel Ouairy

APPROBATION du COMPTE-RENDU DU 7 mars 2017

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Réf : 2017-18

## Avis sur Installation Classée : exploitation agricole

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017/ICPE/042 du 17 février 2017 :

Le GAEC des Pounaires, situé à Pouillé les Coteaux, a demandé l'enregistrement d'un élevage de 200 vaches laitières en préfecture. Une partie du plan d'épandage étant réalisé sur le territoire de Teillé, le conseil municipal est amené à donner son avis durant l'enquête publique qui se déroule du 15 mars 2017 au 12 avril 2017.

La parcelle concernée par le plan d'épandage est : YA23 – Les Chateliers, surface 6940m<sup>2</sup> (proche de la Chevinière)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à ce projet.

Reçu en Préfecture le 23/03/2017

N° identifiant unique : 044-214402026-20170207-2017\_18-DE

Réf. 2017-19

## **SPORTS – ADHESION A L'ANDES (ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS EN CHARGE DU SPORT)**

Lors du dernier conseil (délibération 2017-11), il a été voté une participation à ANDES pour 106€. Cependant, une délibération est nécessaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité autorise le maire à adhérer à ANDES.

Recu en Préfecture le 23/03/2017

N° identifiant unique : 044-214402026-20170207-2017\_19-DE

Réf. 2017-20

Demande de subvention au titre du Pacte de Ruralité – Région des Pays de la Loire

Monsieur le Maire rappelle que le projet d'aménagement du bourg, dont le coût prévisionnel s'élève à 1 121 068.38 € HT soit 1 345 282.05 € TTC est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre du Pacte de Ruralité de Région des Pays de la Loire.

Le conseil avait déjà délibéré mais le terme utilisé était erroné : il s'agit bien du Pacte de ruralité et non du contrat de ruralité. Le plan de financement de cette opération est rappelé :<sup>1</sup>

| Dépenses                        | HT                    | Recettes              | HT                    |              |
|---------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|--------------|
| Travaux aménagement du<br>bourg | 961 465.16 €          | Etat DETR             | 70 000.00 €           |              |
|                                 |                       | Pacte de ruralité     | 50 000.00 €           |              |
|                                 |                       | FSIL GP               | 300 000€              |              |
| Honoraires<br>d'œuvre           | Maitrise              | 63 456.70 €           | Fonds de concours     | 200 000.00 € |
| Dépenses imprévues              |                       | 96 146.52 €           | Charge commune        | 501 068.38€  |
| <b>TOTAL Dépenses</b>           | <b>1 121 068.38 €</b> | <b>TOTAL Recettes</b> | <b>1 121 068.38 €</b> |              |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité:

- d'arrêter le projet d'aménagement du bourg,
- d'adopter le plan de financement exposé ci-dessous,
- de solliciter une subvention au titre du Pacte de Ruralité

Reçu en Préfecture le 23/03/2017  
N° identifiant unique : 044-214402026-20170207-2017\_20-DE

A Guillet : avons-nous le détail des tranches ?

Réponse : les tranches ne sont pas encore définies, il faut attendre de retenir un candidat.

F Etié : les tranches seront nécessaires pour le bon déroulement des travaux ; tranches fermes ou conditionnelles ?

Réponse : à définir pour garder l'accès aux commerces durant les travaux.

Informations : sur 20 dossiers reçus, 5 ont été retenus sur avis unanime de la commission.

Réf : 2017-21

**Aire de Camping-Car - Demande de subvention**

Christian PRIOU, adjoint, expose le projet d'aménagement d'une Aire de Camping-Car au plan d'eau et dont le coût prévisionnel s'élève à 32 000€ HT.

Ces dernières années, Christian a recensé des demandes de camping-caristes sur Teillé. Vu le plan d'eau attractif, les chemins de randonnées autour, les aménagements du plan d'eau, la commune envisage d'installer une aire de camping-car. Cela pourrait amener une activité, une dynamique supplémentaire sur Teillé, et il n'y a pas d'autres équipements de ce type aux alentours à part Riaillé qui a trois emplacements sans électricité.

Le projet comprend : l'électricité, l'eau, une station de vidange et l'accès au stationnement via un système de barrières avec paiement par carte bancaire, des emplacements (12 maximum) de 6 x 8 mètres, arborés et empierrés pour l'accueil en hiver. Le prix à la nuitée pourrait être de 5 à 6 euros la nuit. Une photo du projet est affichée.

Réactions : pas esthétique, certains sont réservés car budget conséquent de 32 000€ et le projet manque d'une étude de marché. Est-ce que le tarif de la nuit couvre les frais d'entretien. Il est souligné la différence avec le projet de skate parc demandé à l'initiative des jeunes de la commune. Le projet de l'aire de camping-car semble prématuré.

Réponse de C Priou : Riaillé a 1 000 nuitées par an, Teillé peut tabler sur ce chiffre puisqu'il y aura plus de confort.

Le nombre de places prévues est grand, mais ce projet pourrait faire évoluer le tourisme sur la commune et éviterait de renvoyer forcément les touristes sur Ancenis.

Autre proposition : faire deux places de camping-car près de la Guinguette « en test » pour voir si cela plaît ?

Il existe des endroits plus propices que d'autres : la Bénate à Riaillé par exemple.

Le Maire propose de mettre la somme de 32 000€ au budget mais de réétudier le projet. Il rappelle qu'une demande de subvention à hauteur de 16 000€ est possible, ce qui réduirait le coût total du projet.

Ce sera la même chose pour le projet de skate parc

Il faudrait estimer les frais de fonctionnement et l'entretien du terrain. Il est noté qu'il existe 36 aires de camping-car à proximité.

Réponse de C Priou : oui, mais elles n'ont pas toutes le confort (eau, électricité).

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de l'appel à projets 2017 sur le tourisme durable – Conseil départemental de Loire Atlantique.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

| Dépenses   | HT                 | Recettes              | HT                 |
|--|--------------------|-----------------------|--------------------|
| Gestion de l'aire : barrière, terminal de paiement | 26 486.00 €        | Conseil départemental | 16 000.00 €        |
| électricité  | 1 610.00 €         | Charge commune        | 16 000.00 €        |
| VRD  | 1 836.00 €         |                       |                    |
| Espaces verts                                      | 1 607.00 €         |                       |                    |
| Sécurité   | 461.00 €           |                       |                    |
| <b>TOTAL Dépenses</b>                              | <b>32 000.00 €</b> | <b>TOTAL Recettes</b> | <b>32 000.00 €</b> |

L'échéancier de réalisation de ce projet sera le suivant : les travaux pourraient débuter en mai 2017 pour une fin de travaux en

Page 2 sur 9

septembre 2017 selon accord de la subvention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide (1 Abstention - 2 Contre) :

•d'arrêter le projet d'aménagement d'une aire de camping-car,

•d'adopter le plan de financement exposé ci-dessous,

•de solliciter une subvention auprès du conseil départemental au titre de l'appel à projets 2017 sur le tourisme durable.

Reçu en Préfecture le 23/03/2017  
N° identifiant unique : 044-214402026-20170207-2017\_21-DE

**Réf : 2017-22**

**Approbation des comptes de gestion 2016 du budget principal et du budget annexe  
Café-restaurant**

Le compte de résultats du Trésorier, comptes de gestion du budget Commerces (ancien Café-restaurant) et du budget principal sont présentés.

Le conseil municipal, à l'unanimité, déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2016 par le trésorier pour le budget principal et le budget annexe Café-Restaurant, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Reçu en Préfecture le 23/03/2017  
N° identifiant unique : 044-214402026-20170207-2017\_22-DE

**Réf : 2017-23**

**Approbation des comptes administratifs 2016 du budget principal et du budget  
annexe Café-restaurant**

Considérant que le Maire André Guihard s'est retiré pour laisser la présidence de l'assemblée à Monsieur Joseph Testard, 1er adjoint, pour voter les comptes administratifs 2016.

**BUDGET PRINCIPAL**

**Fonctionnement**

|                                       |                     |  |                     |
|---------------------------------------|---------------------|--|---------------------|
| Dépenses                              | 1 011 269.73 €      | Résultat antérieur - 2015                          | - €                 |
| Recettes                              | 1 294 882.58 €      | Résultat 2016                                      | 283 612.85 €        |
| <b>Résultat 2016<br/>excédentaire</b> | <b>283 612.85 €</b> | <b>Résultat de clôture Fonctionnement<br/>2016</b> | <b>283 612.85 €</b> |

**Investissement**

|                                       |                     |  |                      |
|---------------------------------------|---------------------|--|----------------------|
| Dépenses                              | 294 766.25 €        | Résultat antérieur - 2015                          | -260 438.79 €        |
| Recettes                              | 399 292.17 €        | Résultat 2016                                      | 104 525.92 €         |
| <b>Résultat 2016<br/>excédentaire</b> | <b>104 525.92 €</b> | <b>Résultat de clôture Investissement<br/>2016</b> | <b>-155 912.87 €</b> |
|                                       |                     | RAR Recettes                                       | 15 155.00 €          |
|                                       |                     | RAR Dépenses                                       | 115 407.09 €         |
|                                       |                     | Besoin en financement en<br>Investissement         | 256 164.96 €         |

**BUDGET COMMERCES**

(ancien Café-restaurant)

**Fonctionnement**

|                                   |                   |  |                   |
|-----------------------------------|-------------------|--|-------------------|
| Dépenses fonctionnement           | 1 550.85 €        | Résultat antérieur - 2015                      | - €               |
| Recettes fonctionnement           | 8 041.21 €        | Résultat 2016                                  | 6 490.36 €        |
| <b>Résultat 2016 excédentaire</b> | <b>6 490.36 €</b> | <b>Résultat de clôture Fonctionnement 2016</b> | <b>6 490.36 €</b> |

**Investissement**

|                                      |                     |  |                     |
|--------------------------------------|---------------------|--|---------------------|
| Dépenses Investissement              | 99 210.83 €         | Résultat antérieur - 2015                      | -7 755.05 €         |
| Recettes Investissement              | 8 956.53 €          | Résultat 2016                                  | -90 254.30 €        |
| <b>Résultat 2016<br/>déficitaire</b> | <b>-90 254.30 €</b> | <b>Résultat de clôture Investissement 2016</b> | <b>-98 009.35 €</b> |
|                                      |                     | RAR Recettes                                   | 413 830.00 €        |
|                                      |                     | RAR Dépenses                                   | 323 300.00 €        |
|                                      |                     | Besoin en financement en Investissement        | 7 479.35 €          |

Un premier vote a été effectué : certains élus se sont abstenus pour le compte administratif du budget principal et ont demandé à

voter de nouveau.

Après autorisation, un second vote est fait :

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve les comptes administratifs 2016 pour le budget principal et le budget annexe.**

Reçu en Préfecture le 23/03/2017  
N° identifiant unique : 044-214402026-20170207-2017\_23-DE

**Réf : 2017-24**

**Affectation de résultats 2016 – Budget Commerces (ancien Café-Restaurant)**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

|   |                   |
|---|-------------------|
| Résultat Fonctionnement antérieur - 2015              | - €               |
| Résultat Fonctionnement 2016                          | 6 490.36 €        |
| <b>Résultat de clôture Fonctionnement 2016</b>        | <b>6 490.36 €</b> |
| Besoin en financement en Investissement               | 7 479.35 €        |
| <b>Affectation en réserves 1068 en Investissement</b> | <b>6 490.36 €</b> |

Reçu en Préfecture le 24/03/2017  
N° identifiant unique : 044-214402026-20170207-2017\_24-DE

**Réf : 2017-25**

**Affectation de résultats 2016 – Budget Principal**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

|   |                     |
|---|---------------------|
| Résultat Fonctionnement antérieur - 2015              | - €                 |
| Résultat Fonctionnement 2016                          | 283 612.85 €        |
| <b>Résultat de clôture Fonctionnement 2016</b>        | <b>283 612.85 €</b> |
| Besoin en financement en Investissement               | 256 164.96 €        |
| <b>Affectation en réserves 1068 en Investissement</b> | <b>257 164.96 €</b> |
| <b>Affectation au compte 002 en fonctionnement</b>    | <b>26 447.89€</b>   |

Reçu en Préfecture le 24/03/2017  
N° identifiant unique : 044-214402026-20170207-2017\_25-DE

**Réf : 2017-26**

**Budget Commerces 2017**

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal vote le budget du COMMERCES pour l'année 2017 comme suit :

| Dépenses de fonctionnement                        | BP 2017            |
|---|--------------------|
| Chap 011 - Charges à caractère général            | 4 300.00 €         |
| Chap 022 - Dépenses imprévues ( fonctionnement )  | 1 700.00 €         |
| Chap 023 - Virement à la section d'investissement | 10 824.38 €        |
| Chap 66 - Charges financières                     | 2 500.00 €         |
| <b>Total Dépenses</b>                             | <b>19 324.38 €</b> |

| Recettes de fonctionnement                    | BP 2017            |
|---|--------------------|
| Chap 75 - Autres produits de gestion courante | 19 324.38 €        |
| <b>Total Recettes</b>                         | <b>19 324.38 €</b> |

| Dépenses d'investissement   | RAR 2016            | BP 2017             |
|---|---------------------|---------------------|
| Chap 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté | - €                 | 98 009.35 €         |
| Chap 16 - Emprunts et dettes assimilées                             | - €                 | 7 000.00 €          |
| Chap 20 - Immobilisations incorporelles                             | - €                 | 2 835.39 €          |
| Chap 21 - Immobilisations corporelles                               | 66 730.00 €         | - €                 |
| Chap 23 - Immobilisations en cours                                  | 256 570.00 €        | - €                 |
| <b>Total Dépenses</b>   | <b>323 300.00 €</b> | <b>107 844.74 €</b> |
|   | <b>RAR + BP =</b>   | <b>431 144.74 €</b> |

| Recettes d'investissement                           | RAR 2016            | BP 2017             |
|---|---------------------|---------------------|
| Chap 021 - Virement de la section de fonctionnement | - €                 | 10 824.38 €         |
| Chap 10 - Dotations, fonds divers et réserves       | - €                 | 6 490.36 €          |
| Chap 13 - Subventions d'investissement              | 313 830.00 €        | - €                 |
| Chap 16 - Emprunts et dettes assimilées             | 100 000.00 €        | - €                 |
| <b>Total recettes</b>                               | <b>413 830.00 €</b> | <b>17 314.74 €</b>  |
|   | <b>RAR + BP =</b>   | <b>431 144.74 €</b> |

Reçu en Préfecture le 24/03/2017  
N° identifiant unique : 044-214402026-20170207-2017\_26-DE

**Réf : 2017-27**

### Taux d'imposition 2017

Le Maire propose une augmentation de 1% pour les impôts locaux, suite à la commission finances.  
En l'absence de la notification des bases par les services de l'état à la date de la séance, le produit fiscal mis au budget est une estimation.

*F. Etié : peut-on savoir l'impact de l'augmentation par foyer ?*

*Réponse : en général l'augmentation votée paraît moins sur l'avis d'imposition.*

*Remarque L. Béatrix : si E. Macron élu président, arrêt Taxe foncière ?*

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, 18 pour et 1 abstention, décide d'appliquer les taux suivants aux taxes directes locales pour 2017 :

| Taux 2017                |         |
|--------------------------|---------|
| Taxe d'habitation        | 16,78 % |
| Taxe foncière (bâti)     | 15,30 % |
| Taxe foncière (non bâti) | 43.27 % |

Monsieur le Maire est chargé de faire appliquer cette décision.

Reçu en Préfecture le 24/03/2017  
N° identifiant unique : 044-214402026-20170207-2017\_27-DE

**Réf : 2017-28**

### Budget Principal 2017

*F. Etié : remarque sur l'augmentation des frais de personnel*

*Réponse : Secrétaire de mairie désormais à temps plein, personnel de cantine, il faudra penser à étudier tous les plannings pour réduire les frais de personnel. 41% du budget de fonctionnement.*

*J. Squelard : cela correspond aux charges de personnel des communes de l'ancien canton.*

*Investissement école : l'achat de nouveaux ordinateurs pour remplacer certains. Installation vidéoprojecteur : une classe par an.*  
*Investissement SP, Théâtre : Installation de rideaux occultant dans la salle polyvalente pour faciliter présentation (3 pans de fenêtres seulement. Insonorisation du bar du théâtre).*

*Matériel service technique : l'achat du broyeur est mis au budget mais pas certain de le faire en 2017. F. Etié : les résidus verts actuels ? Non emmenés en déchetterie, paillage des espaces verts ou compostage.*

*Terrain de foot : priorité à la remise en état des façades. La toiture est neuve*

*Entretien de la voirie : rue des rochettes = rendez-vous avec Eiffage pour la reprise gratuite de la rue qui s'est affaissée.*

*Cimetière : Jardin du souvenir et Allées + mur. Le personnel communal assurera une partie des travaux.*

*Eclairage public : seulement de l'entretien en 2017.*

*Le maire demande à l'assemblée si toutes les sommes proposées en investissement conviennent ?*

*F. Etié : montant projet Aire de Camping-Car trop élevé par rapport au skate parc.*

*Frais de déplacement natation école St Pierre ? la commune prend en charge les séances de natation, le transport via la COMPA. Il s'agit d'une dépense hors forfait communal.*

*J. Squelard : remarque sur les transports scolaires, un article sur l'état du car Teillé – St Mars la Jaille va paraître, beaucoup*

*d'incivilités dans les cars.*

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, 16 pour et 3 abstentions, vote le budget PRINCIPAL pour l'année 2017 comme suit

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES

|  | <b>BP 2017</b>        |
|--|-----------------------|
| Total 011 - Charges à caractère général                    | 356 103.72 €          |
| Total 012 - Charges de personnel et frais assimilés        | 527 050.00 €          |
| Total 022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)            | 30 969.05 €           |
| Total 023 - Virement à la section d'investissement         | 150 000.00 €          |
| Total 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections | 8 861.18 €            |
| Total 65 - Autres charges de gestion courante              | 195 030.59 €          |
| Total 66 - Charges financières                             | 13 700.00 €           |
| Total 67 - Charges exceptionnelles                         | 1 550.96 €            |
| <b>Total général</b>                                       | <b>1 283 265.50 €</b> |

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT / RECETTES

|   | <b>BP 2017</b>        |
|---|-----------------------|
| Total 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)   | 26 447.89 €           |
| Total 013 - Atténuations de charges                         | 10 500.00 €           |
| Total 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections  | 51 000.00 €           |
| Total 70 - Pdts des services, du domaine et ventes diverses | 75 557.00 €           |
| Total 73 - Impôts et taxes                                  | 683 219.29 €          |
| Total 74 - Dotations, subventions et participations         | 419 939.00 €          |
| Total 75 - Autres produits de gestion courante              | 13 000.00 €           |
| Total 77 - Produits exceptionnels                           | 3 602.32 €            |
| <b>Total général</b>  | <b>1 283 265.50 €</b> |

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

| DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR OPERATION :               | <b>RAR 2016</b>                         | <b>BP 2017</b>      |
|---|---|---------------------|
| Divers - dépenses Sans opération (1)                    | 20 348.19 €                             | 372 354.05 €        |
| 102 - Mobilier-matériel Ecole Jacques Demy              |   | 3 700.00 €          |
| 106 - Mobilier-Matériel Mairie-SRS-SP-Bibliothèque      |   | 8 900.00 €          |
| 108 - Travaux Théâtre                                   |   | 2 000.00 €          |
| 109 - Matériel- service technique                       |   | 14 450.00 €         |
| 112 - Travaux vestiaires- bar terrain de sports         |   | 16 000.00 €         |
| 116 - P.A.V.C   |   | 20 000.00 €         |
| 145 - Travaux-Mobilier-Matériel Espace Enfance Jeunesse |   | 5 550.00 €          |
| 149 - Travaux Cimetière                                 |   | 4 000.00 €          |
| 162 - Aménagement du bourg                              | 95 058.90 €                             | 100 000.00 €        |
| 86 - Eclairage public                                   |   | 37 144.79 €         |
| <b>Total général</b>                                    | <b>115 407.09 €</b>                     | <b>584 098.84 €</b> |
|   | <b>RAR 2016 + BP2017 = 699 505.93 €</b> |                     |

| SECTION D'INVESTISSEMENT / RECETTES                        | RAR 2016                                | BP 2017             |
|--|---|---------------------|
| Total 021 - Virement de la section de fonctionnement       | - €                                     | 150 000.00 €        |
| Total 024 - Produits de cessions                           | - €                                     | 2 500.00 €          |
| Total 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections | - €                                     | 8 861.18 €          |
| Total 041 - Opérations patrimoniales                       | - €                                     | 37 144.79 €         |
| Total 10 - Dotations, fonds divers et réserves             | - €                                     | 306 164.96 €        |
| Total 13 - Subventions d'investissement                    | 15 155.00 €                             | 48 600.00 €         |
| Total 16 - Emprunts et dettes assimilées                   | - €                                     | 128 080.00 €        |
| Total 20 - Immobilisation incorporelles                    | - €                                     | 3 000.00 €          |
| <b>Total général</b>                                       | <b>15 155.00 €</b>                      | <b>684 350.93 €</b> |
|  | <b>RAR 2016 + BP2017 = 699 505.93 €</b> |                     |

Reçu en Préfecture le 24/03/2017

N° identifiant unique : 044-214402026-20170207-2017\_27-DE

### COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

a) Commission culturelle – Arnaud Pageaud : RAS

b) Communication – Catherine Rouil : RAS

c) Enfance jeunesse – Jérôme Squelard

Travail sur le coût de fonctionnement du restaurant scolaire.

54 familles inscrites pour la chasse aux œufs.

Projet conseil communal des jeunes : avancement du dossier.

d) Voirie –Joseph Testard : RAS

#### 1. Informations et courriers divers

- PLU : Une présentation sur le risque minier à Teillé a été faite à la commission par la DDTM ; le risque minier est existant sur la commune. Le Maire, par principe de précaution proposera la non constructibilité sur les zones concernées. Une réunion publique (avec le Cabinet A+B) est programmée le 27 avril 2017 à 19h00 à la salle polyvalente pour informer la population. L'arrêt du PLU pourra intervenir après cette réunion.
- Commerce Proxi : le dépôt du permis est imminent
- Courrier de la Mairie de Trans sur Erdre : information sur la révision générale de leur PLU
  - Courrier COMPA : demande d'un élu référent « Milieux Aquatiques » : Joseph TESTARD
- Teillé Animations : plusieurs demandes
  - Réalisation d'une plateforme pour installer des sanitaires amovibles sur le site avec fosse enterrée de 1 000 litres. Certains élus évoquent plutôt des toilettes sèches (exemple de Transmission pour le spectacle annuel).
  - Réseaux des eaux usées pour la partie restauration : en cours de réalisation
  - Eclairage autour du plan d'eau : pas tout de suite car cela génère des frais pour une seule manifestation par an. Peut-être en 2018.
  - Espace supplémentaire pour réaliser le spectacle : le maire propose une partie du terrain du futur lotissement.
- FCMTL : demande de 3 coupes pour le challenge Denis Lambert.
- Calendrier :

| Date                   | Lieu                       | Horaires | Thématique                                  |
|------------------------|----------------------------|----------|---|
| vendredi 24 mars 2017  | Collège L. Pasteur St Mars | 11h30    | Lacher de Ballon - Lutte contre le racisme  |
| vendredi 24 mars 2017  | Théâtre                    | 20h00    | Salle Multi activités - concertation assos  |
| mercredi 5 avril 2017  | Ligné - Préambule          | 9h25     | départ course cycliste Sarthe Pays de Loire |
| jeudi 6 avril 2017     | Théâtre                    | 20h30    | Conférence compteurs Linky                  |
| samedi 8 avril 2017    | Terrain de foot            | 17h30    | Challenge Denis Lambert -remise des coupes  |
| dimanche 16 avril 2017 | Plan d'eau                 | 10h30    | Chasse aux œufs                             |
| samedi 22 avril 2017   | Outil en Main              | 10h      | Inauguration Outil en main                  |
| dimanche 23 avril 2017 | Salles Bleue et Verte      | 8h-19h   | Elections présidentielles                   |
| jeudi 27 avril 2017    | Mairie                     | 14h30    | Commission "Bourg" étude des offres         |
| jeudi 4 mai 2017       | Mairie                     | 9h       | Commission "Bourg" audition des candidats   |
| dimanche 7 mai 2017    | Salles Bleue et Verte      | 8h-19h   | Elections présidentielles                   |
| dimanche 11 juin 2017  | Salles Bleue et Verte      | Journée  | Elections législatives                      |
| dimanche 18 juin 2017  | Salles Bleue et Verte      | Journée  | Elections législatives                      |

#### 2. Questions diverses

A Pageaud : 41 questionnaires sur les mutuelles reçus en mairie, les résultats seront étudiés par le CCAS.

A Guillet : Tarif unique dans les bibliothèques du pays d'Ancenis, avons-nous des informations ?

Réponse : le vote sur ces tarifs n'a pas encore eu lieu à la COMPA. Il y aurait 3 propositions :

- Gratuité
- Carte avec prix pour aplanir la régie
- Carte avec prix générant du résultat.

F Lirondière : le transformateur de la rue des artisans est régulièrement ouvert.

Réponse : boitier pour l'éclairage public, ouvert sans-doute en lien avec le dossier de rétrocession en cours.

L Béatrix : Accès au lotissement de la Chesnaie : trou dans la chaussée encore pire qu'avant.

Réponse : il faudra remettre des graviers et mettre du point à temps.

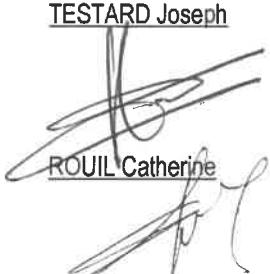
La séance est levée à 23h00

GUIHARD André



PRIOU Christian

TESTARD Joseph



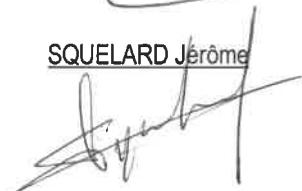
LIRONDIERE Florent



JAUNASSE Christelle



SQUELARD Jérôme



GUILLET Anne



BEATRIX Lydia



ROUIL Catherine



LEBRETON Christophe

Marie-Paule BLANLOEIL



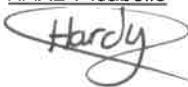
PAGEAUD Arnaud



DABO Bertrand

GENEIX Nathalie  
*Pouvoir à A. Pageaud*

HARDY Isabelle



DELANOU Angélique  
*Pouvoir à A. Ferré*

FERRE Aurélie



ETIE Fabrice



OUAIRY Michel

